



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



RÉMUNÉRATION MOYENNE INFÉRIEURE AU SECTEUR



La moyenne des rémunérations nettes annuelles de la branche se situe bien en-dessous de la moyenne du secteur. L'écart est observable sur toutes les catégories sociales.



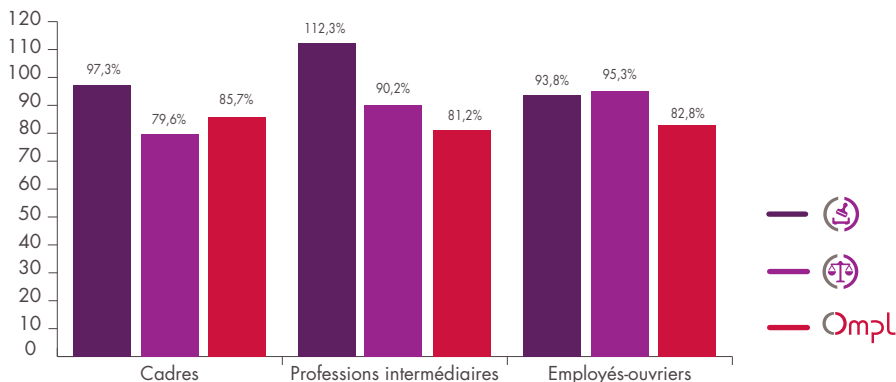
ABSENCE DE PARITÉ SALARIALE

L'indice de parité montre un écart entre les rémunérations des hommes et des femmes, en dehors de la catégorie professions intermédiaires où celui-ci est inversé. L'indice est plutôt bas pour la catégorie employés-ouvriers. Il est très proche de l'équilibre pour la catégorie cadres.

Rémunération annuelle moyenne par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	32 548 €	45 132 €	37 658 €
Professions intermédiaires	21 673 €	30 631 €	22 587 €
Employés-ouvriers	20 745 €	23 252 €	20 263 €
Moyenne	21 603 €	28 625 €	24 130 €

Indice de parité par catégorie sociale



La DADS "salariés" donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération moyenne, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que les femmes gagnent en moyenne 74,3 % de la rémunération des hommes.



Rémunération nette moyenne annuelle par région

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés-ouvriers
Auvergne-Rhône-Alpes	NS*	NS*	19 920 €
Bourgogne-Franche-Comté	NS*	NS*	19 941 €
Bretagne	NS*	NS*	22 300 €
Centre-Val de Loire	NS*	NS*	20 471 €
Corse	NS*	NS*	17 667 €
DOM	NS*	NS*	20 726 €
Grand Est	NS*	NS*	20 111 €
Hauts-de-France	NS*	NS*	20 213 €
Île-de-France	48 539 €	NS	24 777 €
Normandie	NS*	NS*	18 700 €
Nouvelle-Aquitaine	NS*	NS*	18 278 €
Occitanie	NS*	NS*	19 240 €
Pays de la Loire	NS*	NS*	18 078 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	NS*	23 289 €	19 889 €
Moyenne branche	32 548	21 673	20 745
Moyenne secteur	45 132 €	30 631 €	23 252 €
Moyenne OMPL	37 658 €	22 587 €	20 263 €

* NS : Non significatif